

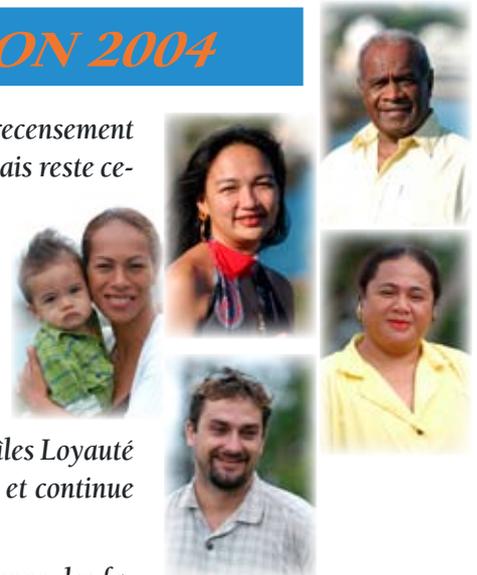
SYNTHÈSE

1 IMAGE DE LA POPULATION 2004

La Nouvelle-Calédonie compte près de 231 000 habitants au recensement d'août 2004. La croissance démographique s'est un peu ralentie mais reste cependant élevée avec un rythme annuel de 1,9% et une moyenne de +4 000 habitants par an depuis 1996. Elle résulte à 80% de l'excédent naturel des naissances sur les décès et à 20% du solde migratoire. La moitié de la population a moins de 30 ans mais l'importance relative des personnes âgées augmente.

La croissance est contrastée selon les provinces. En huit ans, la population de la province Sud a augmenté de 22% et celle des provinces Nord et îles Loyauté de 7%. Le Grand Nouméa concentre presque deux calédoniens sur trois et continue d'attirer l'essentiel des migrations.

Plus de 3 habitants sur 4 sont nés en Nouvelle-Calédonie. La taille moyenne des familles continue de diminuer : 3,5 personnes par ménage. Le taux de chômage est en légère diminution mais de fortes disparités provinciales demeurent. Le parc de logements a augmenté de 25% depuis 1996.



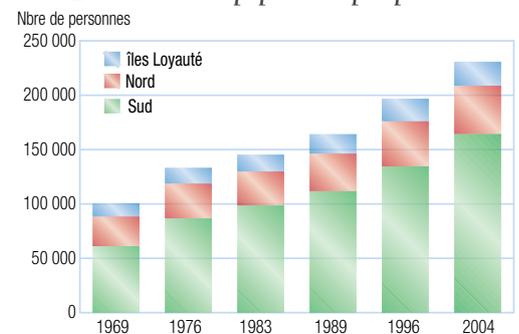
Recensement 2004 en quelques chiffres

- 1 an de préparation
- 4 semaines de collecte
- 6 mois d'exploitation
- 620 agents recenseurs
- 230 789 habitants en Nouvelle-Calédonie

Au 31 août 2004, l'Insee en collaboration avec l'isee (Institut de la Statistique et des Études Économiques) a recensé 230 789 habitants en Nouvelle-Calédonie. Par rapport au recensement de 1996 (196 836 habitants), la population a augmenté de près de 34 000 personnes, soit une croissance de 1,9% par an en moyenne. Ce rythme situe la Nouvelle-Calédonie à hauteur de la Polynésie française (1,8%) et devant Wallis et Futuna (0,8%) ou la métropole (0,5%). La croissance démographique calédonienne reste élevée même si elle s'est un peu infléchi par rapport aux périodes précédentes (2,6% entre 1989 et 1996 et 2,1% entre 1983 et 1989).

Cette évolution résulte à 80% de l'accroissement naturel et à 20% du solde migratoire. Entre les recensements de 1996 et 2004, 36 213 naissances et 9 026 décès ont été enregistrés par l'état civil, soit un excédent naturel de 27 187 habitants. Le solde migratoire apparent (*Définitions*) ressort ainsi à 6 766 personnes, contre 9 091 de 1989 à 1996 et 979 de 1983 à 1989. Après la forte immigration liée au boom du nickel vers 1970, les

Évolution de la population par province



arrivées se sont nettement ralenties jusqu'en 1989. La signature des accords de Matignon en 1988 a très certainement contribué à la reprise des flux migratoires de 1989 à 1996. Depuis 1996, on constate une diminution modérée de ces flux.

Avec 12,4 habitants au km² (pour une superficie totale de 18 575 km²), la densité de la Nouvelle-Calédonie reste faible, en deçà de la Polynésie française (62 h/km²), la métropole (96 h/km²) et Wallis et Futuna (105 h/km²).

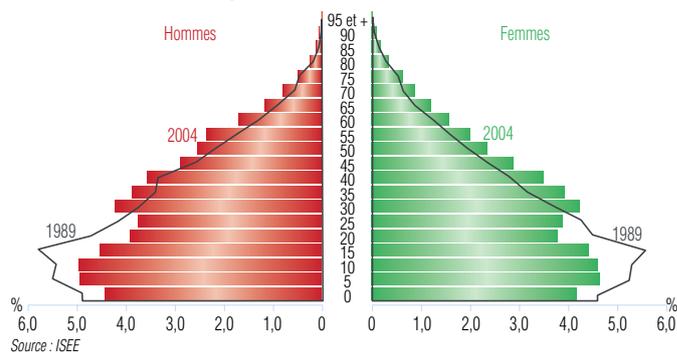
Les prémices du vieillissement

Le ralentissement de la croissance démographique est dû principalement à la baisse de la natalité : les femmes ont, en moyenne, un enfant de moins qu'il y a quinze ans. L'indicateur

conjuncturel de fécondité (*Définitions*) est passé de 3,2 enfants par femme à la fin des années 80 à 2,2 en 2004. Pour la première fois depuis 1989, le nombre de naissances annuelles enregistrées par l'état civil est

passé sous la barre des 4 000 en 2004. Le taux brut de natalité s'établit à 17,3‰ en 2004 contre 25,0‰ en 1989. Dans le même temps, l'espérance de vie en Nouvelle-Calédonie progresse de 5 années, de 68 à 72 ans pour les hommes, de 73 à 79 ans pour les femmes.

Pyramide des âges aux recensements de 1989 et 2004



Répartition de la population par grands groupes d'âge

	1983	1989	1996	2004
< 20 ans	47,0	43,9	39,6	37,0
de 20 à 59 ans	46,8	49,2	52,9	53,6
60 ans et plus	6,2	6,9	7,5	9,4

Source : ISEE

Unité : %

Le vieillissement de la population calédonienne se poursuit. Ainsi, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus gagne 2 points de 1996 à 2004 (7,5% à 9,4%). Les tranches des moins de 20 ans et des 20 à 59 ans qui étaient en proportion égale en 1983, sont respectivement de 37,0% et de 53,6% en 2004. Toutefois, la population reste jeune : l'âge moyen est de 30 ans (28 ans en Polynésie française et 24 ans à Wallis et Futuna). A titre de comparaison, en métropole, l'âge moyen est de 40 ans, 20% de la population a 60 ans ou plus, 25% moins de 20 ans.

La forte attraction du Grand Nouméa

Le pôle urbain du Grand Nouméa (Nouméa, le Mont-Dore, Dumbéa et Païta) attire de nouvelles populations en provenance essentiellement de la province des îles Loyauté et de la côte est de la province Nord. Lors des recensements de 1983, 1989 et 1996, la part relative de chacune des provinces restait stable : 68% au Sud, 21% au Nord et 11% aux îles

Loyauté. En 2004, la répartition entre provinces s'est modifiée : la part de la province Sud atteint 71,1%, celle de la province Nord 19,3% et celle des Loyauté 9,6%. Depuis 1996, l'accroissement annuel moyen a été nettement plus fort en province Sud (2,4%) que dans les deux autres provinces (0,9% en province Nord et 0,7% en province des îles Loyauté).

Population des communes

Région		1989	1996	2004	Variation en rythme annuel	
					1989/1996	1996/2004
Belep	NE	745	923	930	3,1	0,1
Boulouparis	SR	1 456	1 591	2 089	1,3	3,3
Bourail	SR	4 122	4 364	4 779	0,8	1,1
Canala	NE	2 907	3 374	3 512	2,1	0,5
Dumbéa	GN	10 052	13 888	18 602	4,7	3,6
Farino	SR	237	279	459	2,3	6,1
Hienghène	NE	2 122	2 208	2 627	0,6	2,1
Houaïlou	NE	3 671	4 332	4 537	2,4	0,6
Île des Pins	SR	1 465	1 671	1 840	1,9	1,2
Kaala-Gomen	NO	1 549	1 787	1 881	2,1	0,6
Koné	NO	2 919	4 088	4 500	4,9	1,2
Kouaoua	NE	1 059	1 524	1 586	5,3	0,5
Koumac	NO	2 194	2 647	3 003	2,7	1,5
La Foa	SR	2 155	2 502	2 903	2,1	1,8
Lifou	IL	8 726	10 007	10 320	2,0	0,4
Maré	IL	5 646	6 896	7 401	2,9	0,8
Moindou	SR	461	568	602	3,0	0,7
Mont-Dore	GN	16 370	20 780	24 195	3,4	1,8
Nouméa	GN	65 110	76 293	91 386	2,3	2,2
Ouvéa	NE	1 881	2 034	2 114	1,1	0,5
Ouvéa	IL	3 540	3 974	4 359	1,7	1,1
Païta	GN	6 049	7 862	12 062	3,8	5,2
Poindimié	NE	3 590	4 340	4 824	2,7	1,3
Ponérihouen	NE	2 326	2 691	2 726	2,1	0,2
Pouébo	NE	2 242	2 352	2 381	0,7	0,1
Pouembout	NO	854	1 189	1 471	4,8	2,6
Poum	NO	1 038	1 320	1 390	3,5	0,6
Poya (nord)	NO	1 780	2 428	2 478	4,5	0,2
Poya (sud)	SR	82	94	122	2,0	3,1
Sarraméa	SR	400	486	610	2,8	2,8
Thio	SR	2 368	2 614	2 743	1,4	0,6
Touho	NE	1 963	2 234	2 274	1,9	0,2
Voh	NO	1 686	1 942	2 240	2,0	1,7
Yaté	SR	1 408	1 554	1 843	1,4	2,1
Province des îles Loyauté (IL)		17 912	20 877	22 080	2,2	0,7
Nord Ouest (NO)		12 020	15 401	16 963	3,6	1,2
Nord Est (NE)		22 506	26 012	27 511	2,1	0,7
Province Nord		34 526	41 413	44 474	2,6	0,9
Grand Nouméa (GN)		97 581	118 823	146 245	2,8	2,5
Sud rural (SR)		14 154	15 723	17 990	1,5	1,6
Province Sud		111 735	134 546	164 235	2,7	2,4
Nouvelle-Calédonie		164 173	196 836	230 789	2,6	1,9

Source : ISEE

Unités : nombre, %

Parts relatives des provinces entre 1976 et 2004

	1976	1983	1989	1996	2004
îles Loyauté	10,9	10,7	10,9	10,6	9,6
Nord	24,0	21,5	21,0	21,0	19,2
Sud	65,1	67,8	68,1	68,4	71,2
dont Grand Nouméa	55,8	58,5	59,4	60,4	63,4
Nouvelle-Calédonie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ISEE

Unité : % de la population totale

En quinze ans, la population de la province Sud a augmenté de 47,0% en passant de 111 735 à 164 235 habitants. Le Grand Nouméa, 146 245 habitants et un taux d'accroissement annuel moyen de 2,5%, polarise 63,4% de la population calédonienne, soit un gain de 3 points par rapport à 1996. Païta enregistre le plus fort taux d'accroissement de la zone urbaine (5,2%) et dépasse désormais Lifou. Avec 3,6% d'accroissement annuel, Dumbéa demeure la 3^e commune de Nouvelle-Calédonie : comme Païta, sa population a doublé en quinze ans, triplé en 21 ans. Proche du cap des 25 000 habitants, Le Mont-Dore a le plus faible taux d'accroissement des quatre communes de l'agglomération (1,8%) mais reste dans la moyenne calédonienne. En 8 ans, Nouméa (2,2%) a vu ses effectifs croître de 15 000 personnes pour atteindre 91 386 habitants. Si le nombre de Nouméens a doublé en trente ans, leur part relative dans la population totale ne varie pas : deux calédoniens sur cinq vivent dans la capitale. La part des Nouméens dans la population du Grand Nouméa diminue progressivement : 62,5% en 2004 contre 67,0% en 1989 et 75,0% en 1976.

Dans le reste de la province Sud, les communes de brousse enregistrent une croissance moyenne de 1,6%, en deçà de la moyenne calédonienne mais plus forte que celles des communes du Nord ou des îles Loyauté. Le plus fort taux de croissance est obtenu par Farino

(6,1%) qui est aussi la plus petite des communes de Nouvelle-Calédonie avec 479 habitants. Suivent Boulouparis (3,3%), Sarraméa (2,8%), Yaté (2,1%), La Foa (1,8%), l'Île des Pins (1,2%), Bourail (1,1%), Moindou (0,7%) et Thio (0,6%).

En province Nord, la croissance démographique (0,9%) marque un fort ralentissement par rapport à 1989-1996 (2,6%) et 1983-1989 (1,6%). La part relative de la province Nord dans la population calédonienne baisse de 21,0% en 1989 et 1996 à 19,2% en 2004. Les taux de croissance les plus forts sont constatés à Pouembout (2,6%) et Hienghène (2,1%), les plus bas à Belep (0,1%), Pouébo (0,1%), Touho (0,2%) et Ponérihouen (0,2%). La population de toutes les communes a

augmenté depuis 1996 mais Koumac, Koné, Poindimié et Pouembout sont les seules qui enregistrent un solde migratoire positif. La côte est à un rythme de croissance moins rapide que sur la côte ouest (0,7% contre 1,2%) mais reste la plus peuplée (61,9% de la population de la province Nord en 2004, 65,2% en 1989).

L'évolution démographique de la province des îles Loyauté s'est également beaucoup infléchi : 0,7% contre 2,2% de 1989 à 1996. Lifou augmente de 313 habitants à un rythme de 0,4%, Maré de 505 habitants à 0,8% et Ouvéa de 385 habitants à 1,1%. La part relative des Loyaltiens dans la population calédonienne passe de 10,9% en 1989, 10,6% en 1996 à 9,6% en 2004.

Au recensement de 2004, 76,8% des habitants sont nés en Nouvelle-Calédonie, 13,9% en métropole ou dans un DOM, 5,1% à l'étranger, 2,9% à Wallis et Futuna et 1,3% en Polynésie Française. Ainsi, la part des personnes nées en Nouvelle-Calédonie reste stable par rapport aux trois recensements précédents. Le pourcentage de personnes nées en métropole ou dans un DOM augmente légèrement (13,9% en 2004 au lieu de 12,4% en 1996 et 10,8% en 1989) au détriment de l'ensemble des autres lieux de naissance en dehors de la Nouvelle-Calédonie.

Le nombre de personnes nées en dehors de la Nouvelle-Calédonie est de 53 642 en 2004 (45 892 en 1996, 36 107 en 1989 et 33 817 en 1983). La part de ces personnes représente 31,0% de la population totale en province

Lieu de naissance entre 1983 et 2004				
	1983	1989	1996	2004
Nouvelle-Calédonie	76,8	78,0	76,7	76,8
Métropole, DOM	11,6	10,8	12,4	13,9
Wallis et Futuna	3,5	3,6	3,4	2,9
Polynésie française	2,1	1,8	1,7	1,3
Étranger	6,0	5,8	5,8	5,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ISEE

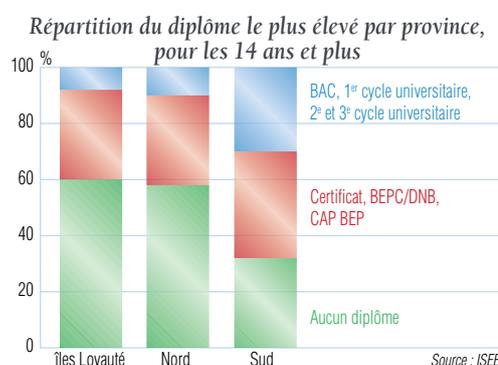
Unité : %

Sud, 6,0% en province Nord et 2,6% aux îles Loyauté. Plus de 90% des personnes nées en dehors de la Nouvelle-Calédonie sont installées dans le Grand Nouméa. La proportion d'hommes au sein de cette population est de 53,5%. L'âge moyen est de 40 ans, soit 10 ans de plus que l'âge moyen de l'ensemble de la population.

Plus de 3 habitants sur 4 sont nés en Nouvelle-Calédonie

De 1996 à 2004, tandis que la population s'est accrue de 17,2%, le nombre de ménages a augmenté de 25,4%. La taille moyenne des ménages (*Définitions*) de Nouvelle-Calédonie diminue : 3,5 personnes en 2004 contre 3,8 en 1996 et 4,0 en 1989. Cette baisse concerne la province des îles Loyauté (4,5 en 2004 contre 5,3 en 1996) et la province Nord (4,0 en 2004 contre 4,3 en 1996) mais pas la province Sud (3,4 personnes en 2004 comme en 1996). La baisse de la natalité ainsi que la décohabitation des jeunes générations induisent des familles moins nombreuses. Les ménages de deux personnes sont les plus répandus (22,7% des ménages) devant les personnes seules (18,2%) et les ménages de trois personnes (17,2%) et quatre personnes (17,1%).

Le niveau d'instruction général des calédoniens s'élève. La proportion de personnes de 14 ans et plus diplômées du baccalauréat (général, technique ou professionnel) est passée de 17,1% en 1996 à 24,3% en 2004. Ce ratio situe la Nouvelle-Calédonie entre la



métropole (29,0% en 2004) et la Polynésie française (20,0% en 2002) ou Wallis et Futuna (8,3% en 2003). Le poids des générations peu ou pas scolarisées diminue : de 5,7% en 1996 à 3,7% en 2004 pour la population non scolarisée, de 48,5% en 1996 à 42,4% en 2004 pour la population scolarisée n'ayant pas obtenu le BEPC. À l'inverse, les personnes diplômées d'études supérieures sont proportionnellement plus nombreuses : 8,5% en 1996 et 12,0% en 2004.

Des familles moins nombreuses et plus de diplômés

La population active occupée (*Définitions*) s'élève à 80 685 personnes soit 16 308 de plus qu'en 1996 (+25%). Elle a ainsi progressé plus rapidement que la population totale (25% contre 17%) à un rythme moyen de près de 2 000 emplois supplé-

mentaires par an. Le taux d'emploi (*Définitions*) ressort à 47,7% et gagne deux points en 8 ans (45,8% en 1996). Cette progression est exclusivement due aux femmes (40,1% contre 36,0% en 1996), le taux d'emploi des hommes étant resté stable à 55,3%. Le poids

Des femmes plus actives

des femmes dans la population active occupée est en constante augmentation : 37,8% en 1989, 38,5% en 1996 et 42,0% en 2004. Cette féminisation est plus prononcée dans la province Sud (43,3%) qu'aux îles Loyauté (39,9%) ou qu'en province Nord (35,6%).

Cependant, les hommes restent majoritaires parmi toutes les tranches d'âge des actifs occupés même si leur présence est moins marquée pour la génération des 25-39 ans que pour les 50 ans et plus.

Évolution de la population active (14 ans et plus)

	Actif occupé	Chômeur	Population active	Taux de chômage	Élève, étudiant	Retraité	Personne au foyer	Autre inactif	Population inactive	Population totale de 14 ans et +	Taux d'emploi
1989	55 425	10 520	65 945	16,0	15 825	7 984	17 354	7 256	48 419	114 364	48,5
1996	65 571	15 018	80 589	18,6	19 169	11 403	20 998	8 413	59 983	140 572	46,6
2004	80 685	15 721	96 406	16,3	22 565	17 899	20 561	11 625	72 650	169 056	47,7

Source : ISEE

Unités : nombre, %

Un chômeur sur deux sans diplôme

Le taux de chômage (*Définitions*) s'établit à 16,3% de la population active, contre 18,6% au recensement de 1996 et 16% à celui de 1989. Supérieur à la métropole (9,9% en 2004), proche de la Polynésie Française (11,7% en 2002) et de Wallis et Futuna (15,7% en 2003), le taux de chômage calédonien est très inférieur à celui atteint dans les DOM. Les fortes disparités provinciales subsistent : 38,9% aux îles

Loyauté (43,8% en 1996), 28,4% dans le Nord (23,5% en 1996) et 11,4% dans le Sud (14,3% en 1996). Le chômage touche les jeunes et les non diplômés : 55,0% des chômeurs ont moins de 30 ans, 49,3% n'ont aucun diplôme et 48,3% recherchent un emploi depuis plus d'un an. En quinze ans, la population des personnes au foyer a augmenté de 18,5%, celle des élèves et des étudiants de 42,6% et celle des retraités de 124,2%.

Un parc de logements en hausse de 25% depuis 1996

Le recensement de 2004 a dénombré 52 416 constructions abritant 69 646 logements parmi lesquels on distingue les résidences principales (92,4% *Définitions*), les résidences secondaires (3,0%), les logements occasionnels (0,5%) et les logements vacants (4,2%). Le nombre de résidences principales est passé de 51 497 en 1996 à 64 345 en 2004, soit une augmentation de 24,9% (26,6% en province îles Loyauté, 16,6% en province Nord et 26,9% en province Sud).

Le type de construction dominant est la construction individuelle (71,7% du parc des résidences principa-

les) laquelle est de plus en plus de type moderne. Les cases, maisons individuelles traditionnelles mélanésiennes, ne représentent plus que 6,6% des résidences principales en 2004 contre 24,1% en 1989. Les immeubles collectifs (23,2% du parc) sont situés à 95,4% dans Nouméa où 43,9% de la population vit en appartement. Les constructions provisoires (cabanes, squats) représentent 4,2% du parc et sont essentiellement situées dans le Grand Nouméa. À Dumbéa, plus de 15% de la population vit dans des cabanes.

En 2004, 60,9% des ménages sont propriétaires de leur résidence principale (56,4% en 1989 et 59,9% en 1996). Les autres ménages sont locataires (31,1%) ou logés gratuitement (8,0%). Dans la province des îles Loyauté près de 9 ménages sur 10 sont propriétaires de leur logement, près de 8 ménages sur 10 en province Nord ou dans le Sud rural, un sur deux dans le Grand Nouméa. En 2004 comme en 1996, les résidences principales calédoniennes comportent en moyenne 3,6 pièces. Les logements aux Loyauté comptent moins de pièces (2,8) que dans les autres provinces (3,7).

Résidences principales par type de construction

	1989		1996		2004	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Maison individuelle moderne	21 685	49,2	31 314	60,8	41 893	65,1
Maison individuelle traditionnelle	10 606	24,1	6 725	13,1	4 270	6,6
Immeuble collectif	9 949	22,6	10 366	20,1	14 922	23,2
Construction provisoire, cabane	1 239	2,8	2 352	4,6	2 718	4,2
Autres	568	1,3	740	1,4	542	0,8
Nouvelle-Calédonie	44 047	100,0	51 497	100,0	64 345	100,0

Source : ISEE

Définitions

- Un **actif occupé** est une personne de 14 ans ou plus ayant déclaré travailler la semaine précédant l'interview du recensement, qu'elle soit salariée ou à son compte.
- Un **ménage**, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.
- La **résidence principale** est le logement occupé de façon permanente par un ménage.
- Le **taux de natalité** indique le nombre de naissances vivantes par 1 000 habitants durant une année donnée. Le **taux de fécondité** est le nombre de naissances vivantes par 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans. L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est la somme des taux de fécondité par âge constatés une année : il donne le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés actuellement à chaque âge demeuraient inchangés.
- Le **taux d'emploi** est la proportion de personnes ayant un emploi dans la population totale des plus de 14 ans.
- Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). Au sens du recensement, les chômeurs sont les personnes de 14 ans et plus qui se sont déclarées chômeurs et à la recherche d'un emploi, sans être forcement inscrite dans les agences de l'emploi.
- Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés dans un territoire. Le **solde migratoire** est la différence au cours d'une période donnée entre le nombre de personnes entrées sur le territoire et le nombre de personnes sorties du territoire, quel que soit leur lieu de naissance. La variation totale de population a deux composantes : le solde naturel et le solde migratoire. Le solde migratoire est déterminé ici par différence entre la variation de la population et le solde naturel. On parle dans ce cas de **solde migratoire apparent**.
- Une **langue vernaculaire** est une langue parlée seulement à l'intérieur d'une communauté, par opposition à une langue véhiculaire.